PIGEON, PIGEON & Cie RUE RIDEAU

JERSEY POUR ENFANTS AU PRIX DU GROS PIGEON, PIGEON & CIE.. RUE RIDEAU.

JERSEY DAUTOMNE POUR DAMES AU PRIX DE LA MANUFACTURE

PIGEON, PIGEON & OIE., RUE RIDEAU.

CORPS ET CALEÇONS GRIS ET ROUGE A 50 CENTINS

PIGEON, PIGEON & CIE., RUE RIDEAU.

PLANNELLE GRISE TOUTE LAINE 20 CENTINS

PIGEON, PIGEON & CIE., RUE RIDEAU.

CACHEMIRE DE TOUTE COU-LEUR A 20 CENTINS PIGEON, PIGEON & CIE.,

RUE RIDEAU.

CORSETS DE TOUS LES NUMÉROS A 25 CENTINS PIGEON, PIGEON & CIE.,

TAPIS DE CHANVRE

A 9 CENTINS

PIGEON, PIGEON & CIE.,

TAPIS TAPISSERIE

A 35 CENTINS

PIGEON, PIGEON & CIE., RUE RIDEAU.

TAPIS A ESCALIER

A 8 CENTINS

PIGEON, PIGEON & CIE.,

PIGRON, PIGRON & CIR

RUE RIDEAU

Dans la Capitale

-Le professeur Saunders de la Ferme Expérimentale est actuelle-ment à la Colombie Anglaise. -M. Pattee est de retour de Cali fornie cù il était allé pour affaires.

—Au pique-nique de Pembroke, samedi, le conducteur King, du Pa-cifique Canadien a été proclamé le plus populaire de tous les conduc-teurs de la ligne; on lui a présenté à cet effet une canne à pommeau

Drs. Potter & Kidd, 284, rue Welling-—Plusieurs magasins d'Almont sont éclairés à la lumière électrique

-On a commencé l'érection d'une on a commence recent d'un en ouvelle église catholique à Bilings Bridge afin de remplacer le temple si soudainement abattu par le cyclone. Les résidents de l'endroit ont décidé de donner un grand propreprique le 13 septembre afin de veuir en aide à la construction.

veuir en aide à la construction.

36 Grande vente par encan de marchandises sèches, hardes faites, thès, bottes et chaussures, se pours autwant actuellement tous les jours à 2,30h,p.m.au no.29 ruc Spai ks. Soyez certain d'un bon bargain en assistant à la vente de demain. Conditions comptant, vente sans réserve.

A. B. Tackaberry, encanteur.

Les plus belles photographies chez J. B. torion, No. 569, rus Sussex, coin de la rus Rideau.

—Il est tumeur que le contrat.

—Il est rumeur que le contrat pour le pavage de la rue Wellington pour lequel une somme de \$5,00 a eté votee à la dernière session, a été accordé à M. F. C. Clemow.

les borts du canat.

—On nous rap_korte que les champs aux environs de Templeton sont recouverts d'eau par suite des récentes pluies qui ont causé des dommages dans cette localité.

Achècete le paire de Turnbull Bro., s

—A 1030 h. ce matin, le thermo-ètre marquait 60°, chez M. Les-

bry.
Présent, Son Honneur le maire
Alfred Rochon au fautsuil et messieurs les échevins Graham, Scott,
Marston, Leduc, Simard, Landry,
Viau et Aubry.
Les minutes de la dernière assemblée sont l'ues et approuvées, —On se plaiut toujours des vau riens qui ont élu domicile près de l'ancieune gare du chemin de fer St Lafurent et Ottawa et qui chaque soir y causent un tapage infernal.

—La température est des plus belles aujourd'hui et les prome-neurs abondent sur les rues et les places publiques

Les plus belles photographies chez J. B. Dorion, No. 569, rue Sussex, coin de la rue Rideau. 7m-j-n-o -Les travaux à l'extension de

—Les travaux à l'extension de l'aqueduc sont poussés activement et l'entrepreneur, M. Loughran, espère terminer ces importantes améliorations vers la mi-septembre.
—La Cour de Division siège aujuge Ross. Le rôle est très peu chargé.

—Près de 200 voyageurs sont partis hier soir pour aller passer I hiver dans les chantiers. Ces homnes qui partent pour passer cinq à ix mois dans les bois semblaient avoir le cœur très gai si l'on en ju-ge par les chants bruyants qu'i s faisaient entendre en se rendant à la gare.

une pension de première classe on ne urra mieux s'adresser qu'au No. 30, rue connor, chez Madame Christie Casey. ons lits; bonne table; comfort général ur ous et prix raisonnable. 4j.3m

pour ous et prix raisonnable. 43-3m

—Just ph Baulne, Gasimir Deslauriers et Joseph Beianger ont compart, hier après midi, de nou veau devant le juge Rois pour répondre à l'accusation de vol chez le nommé Louis Lauzon a villag St Joseph. Belanger a été acquitté et les deux autres prisonniers ont été renvoy s en prison pour une semai-

ne.

—Depuis le macadam sage de la rue Wellington, au pied de la côte, les chars urbains circulent avec plus de difficulté vu le grand nombre de petites pierres qui roulent continuellément sur les rails

—L'eau de la rivière Rideau est exceptionnellement basse de ce temps ci. Elle est de 14 pouces plus basse qu'à la même époque l'été dernier. Les dernières pluies n'ont pas semblé avoir eu un effet considérable.

—Un chien mort est en permanence depuis quelques jours sur la rue Théodore.

Le chemin des amoureux et les abords du Parlement sent remplis de promeneurs tous les soirs jus qu'à 10 hrs.

qu'a 10 nrs.

—Des journaliers sont à macadamiser les abords des passerelles sur
la rue Dalhousie, aujourd'hui

—Le service funèbre de la Révde

Sœur du Sacré Cœur aura lieu demain matin à 6.30 hrs., au cou-vent de la rue Water.

-L3 pavage du petit pont rustique dans le Parc Major demande des réparations urgentes.
-Son Honneur le Maire McLe od Stewart est attendu à Ottawa vers

le 20 septembre prochain.

Le vo septembre proctain.

—Le marché de la basse-ville était très bien approvisionné, ce matin, de denrées de toutes sortes, les fruits et les fégumes surtout occupaient la plus grande place.

Le Révd P. Caron, de l'ordre des Rédemptorist set frère de Sir Adolphe Caron, est actuel'ement à Pembroke où une retraite est com-

—Les directeurs de l'Exposition ont visité le Parc Lansdowne hier à 4 heures.

John Dennis, ivresse, \$2 et \$1 de

Geo. Marineau, vente de boisson

sans licence; cause ajournée à

deur de pea-nuts est aussi convaincu de vente de boissons sans licence à son échoppe; en conséquence il est condamue à une amende de \$50 et \$2 de frais en sus où à défaut de paiement à un emprisonnement de trois moie

CONSEIL DE VILLE

SEANCE DU 27 AOUT

—Un vieillard a été pris de syn cope hier après midi, en face du magasin de M. Dubé, rue Clarence. Lorsqu'on i'a reliev i le tait compiè-tement inconscient; il commença à se remettre au bout de qu'iques minutes.

DEVANT LE MAGISTRAT DE PULICE Présidence de M. O'Gara. Mardi 28 août—L'affluence des curieux était considérable ce matin ; les causes cependant n'étaient pas très nombreuses.

Robert Guilford, troublé la paix publique, \$2 et \$1 de frais.

W. H. Easton, pour obstruction sur le quai du Canal, en face dis magasins militaires, avec du bois ; cause ajournée à samedi.

Elzéar Joleau, propriétaire d'un restaurant sur la rue Sussex cù l'on peut se procurer en tout temps des pork and beans a 616 condamué à \$50 et \$2 de frais pour avoir vendu de la boisson sans l.cence.

Pour: les éch ev ns Graham, Lan-Une dame B llefeuille, de la rue Sussex, est accusée de vendre de la boisson sans licence; cause renvo yée à vendredi. dry, Scott, Viau et Simard, -5.
Contre: les échevins Leduc, Mars-

Révd M. CAMPRAU

Une Merveilleuse Relique

ANCIENNE, MYSTERIEUSE, PROFONDE!

Les Canadiens qui ont traversé l'Atlantique jusqu'en Angleterre et visité la grande institution nationale, le Musée Anglais, à Londres, se rappellent sans doute avoir vu dans le corridor des Antiquités, une vieille pierre montrant la trace des siècles—fendillée—usée par le temps—supportée par des broches en fer portant une légende qui se lit comme suit;



Durant des Excavations faites dans les Ruines de l'Ancien Temple d'Isis, Athenes, Grece, en 1623.

Athenes, Greece, en 1625.

Sur la fase de cette pierre on voit, dans ut excellent état de préservation des centaines de signes héroglyphes, représentant plusieurs na tons et datant de cet âge de supersition où le puples se posternaient devant les étoiles et le puè étes et une grande venération si rattache : cette Merveilleuse R-lique.

Une instographie de cette pierre appelé "Grande Maygi" a été importée en notre pay et l'un de nos hommes de so ence a pri I troub e de traduire les hieroglyphes qui la recouvre en langue anglaise, eq qui résuits d'un une aggiomer tion de 80s lettres (d'aprix si or système de compter) qui n'avait aucune s'gund cation apparente. Nou content de cela, d'autre

tre chance future, vos affaires, votre riches ez de la chance et où vous pourrez tentes

sin de RAVSON GHAHAM & CIE. du

BRYSON, CRAHAM & Cie Nos 148, 150, 152 et 154 RUE SPARKS.

Le secrétaire-trésorier J. O. La-ferrière donne lecture des communications et comptes. Sur motin de l'échevin Landry, secondée par l'échevin Simard.

secondée par l'échevin Simard, les comptes et communications sont ienvoyès à leurs comités respectifs, moins la pétition de M. Josep I. Las pointe pour le recouvrement de la somme de \$150, balance due pour le transport des maisons de la rue Alma à la rue Wright et une rénumération à M. S. St J an concernant un terrain en semence lors de l'amélioration des rues.

L'échevin Viau demande que les résolutions concernant l'évection de les résolutions concernant l'évection de la concernant l'évection de la concernant l'évection de la concernant l'évection de la compte de la concernant l'évection de la compte de la concernant l'évection de la compte de la compte de la compte de la concernant l'évection de la compte de

résolutions concernant l'érection de trois stations de feu, d'un système d'alarme et l'achat des chevaux ain si qu'une organisation complète d'une brigade du seu soit pris en

considération comme p emitr ordre du jour.

Les échevins Graham, Leduc, Viau, Aubry et S mard prennent part à la discussion.

L'échevin Landry propose en amendement aux résolutions, secondé par l'échevin Leduc, qu'uue station de feu soit érigée, que des sou missions soient demandées pour l'achat de deux chevaux ainsi qu'un système d'alarme et que Son Honneur le maire soit autorisé à faire prépèrer un plan pour la dite sta-

neur le maire soit autorisé à faire préparer un plan pour la dite station du feu. Le prix du gardien ne devant pas excéder \$40 à \$50 par mois et les pompiers \$35 par mois.

Adouté.

Le chef de le br gade du feu demande à ce que le conseil ne nomme pas maintenant un chef pour la brigade du feu, afin de pouvoir montrer au public sa compétence comme chef, quand le conseil lui aura fourni tout ce qu'il faut pour combattre l'incendie, cette demande est accordée.

est accordée.
L'échevin Graham propose, secondé par l'échevin Scott, que le
rapport du comité d'évaluation pour
la révision et l'amendement du 1ôle
soit adopté,—Adopté.
Les échevins Viau, Landry et
Aubry volant contre

publique, \$2 et \$1 de frais.

W. H. Easton, pour obstruction sur le quai du Canal, en face des magasins militaires, avec du bois ; cause ajournée à samedi.

James Baihff, pour avoir chargé des prix excessifs dans une cause de saiste comparalt ; l'effaire se règlera samedi.

Elzéar Joleau, propriétaire d'un restaurant sur la rue Sussex cù l'on peut se procurer en tout temps des pork and beans a été condamné à \$50 et \$2 de frais pour avoir vendu de la hoisson sans Legue.

Contre: les échevins Leduc, Marston et Aubry,—3
La motion principale est perdue sur la même division.
Un projet pour imposer une taxe speciale sur les locataires, propriètaires d'animaux, est laissé sur la table pour être pris en considération à la prochaine assemblée.
Après quelque discussion à propos des debentures, Son Honneur le maire est autorie, avec l'aide du comité nommé à cet effet, à négocier les débentures.
Sur motion de l'echevin Leduc, secondé par l'échevin Graham, le conseil s'ajourne à lundi prochaio.

près de la Basili que, une montre. Elle sa r remise à la personne qui l'a perdue, er payant les frais d'annonce B'adresser au

Quand your allex a Montreng remeex your a l'hotel Riche-lieu, le scul hotel de premiere clanse dans le coutre de la ville tenn sur le plan Euro-peon et Americai , L. E. Bu-recher, Preprietaire.

Ecurie de louage d'Ottawa.



G. GRATTON, - Propriétaire 68, Rue Queen, Ottawa.

SALLE DE VARIETES

Secretaires, Bibliotheques, Chaises bercantes, Chaises d'étude, Chaises en tapis. Amen blements de salon, de chambre a coucher, Sefa, Canapos, Itis; tapis de seconde main, Tolles « e fen etres et rouleaux, Rideaux et poetes. Miroirs, enfin tent ce qu'il faut pour meubler une maison. 532 & 534 RUE SUSSEX, JOSEPH BOYDEN N.B. Poetes de toutes sertes.

COLLEGE BOURGET RIGAUD

O.JOLY, C.S. V.

-PENSIONNAT DE-N.-D. DU SACRE-CŒUR RUE RIDEAU

-La Rentrée aura lieu-

Lundi, le 3 Septembre

NEWCOMBE

Orgues depuis \$55 en mentant

CONDITIONS D'ACHATS FACILES W. F. Coates & Cie

No. 64, RUE BANK, OTTAWA.

ART UNION

Les Religieuses de Notre-Dame de Charité du Réuge (Bon Pasteur), informent respectieusement les personnes intéressées à leur œuvre, que le turage des l'illets pour l'art lion d'aura lieu à leur Monastère, Jeudi le 6 Septembre, à 2 heures p m. Elles prient aussi ceux qui n'ont la sencore retouvné leurs ivres de billets, de la leur faire parvenir le puis 16 possible.

MONASTERE DE NOTRE-DAME DE CHARITE CHARITE (18 NOTRE-DAME DE CHARITE CHARITE 28 NOTRE-DAME DE CHARITE CHARITE (18 NOTRE-DAME DE CHARITE CHARI

Annte A. Lawyer, M.D., CM, radue du "Queen's University" Kingston. Sureau : 82½, rue Sparks, Résidence-122, rue Siacer, Uttawa. Spécialité : ma adiesdes Jemmes et des enfants.

XUA Manufacturiers de Briques

e quartier Victoria, seront reques MIDI, MERCREDI le 29 août 1888.

pumission. E. E. PERREAULT, Ingénieur de la ci é. Ottawa, 24 août 1888.

Aux Entrepreneurs

endossees so missions pour la STATION DE POLICE sero it reçues par le soussigné jusqu'à midi VENDREDI, le 31 AOUT, BRE, pour l'érection et la construction. BRE, pour l'érection et la construction d'u-ne Station de Police sur le carré de l'Hôtel-

de Yi le.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de banq e "accepté, égal
a cinq pour cent du montant de la soumission, py pable à l'ordre da Trésorier de la
Cité. Ce chèque sera co fisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat, apr s
notification, ou s'il n exécut, p s les tra
vaux entrepris; il sera remis s'il ac omission n'est pas acceptée.
On exigera des s'ârctés quant à l'exécut on
entière des conditio s du cont at.
Les plans et spécifica ions pouvent être
vus au bureau de James R. Bowes, architecte.

ecte.

EDOUARD E. PEREAULT,
Ingénieur de la Cité.
Sureau de l'Ingénieur de la Cité,
25 août 1888

COLLEGE D'OTTAWA

Les élèves externes nouveaux seront ins-crits lundi 3 sept. de 9 à 12 heures a. m. et de 2 à 5 heures p. m. Les examens des nouveaux aspirants ex-ternes auront lieu mardi 4 sept. de 9 à 12 a.

bre de 9 à 12 he

Pour plus amples informations s'at ser au COLLEGE

ON DEMANDE ement une file pour servir la able (waiter).

Hotel Canadienes, Rue Sussex.

J. JOHNSON, Prop

FEUILLETON DU " CANADA."

CONDAMNE A MORT

TROISIÈME PARTIE

FILLE ET SŒUR IV

-A votre frère prévenu d'assassinat, je disais: "Prouvez-moi que vous n'avez pas commis ce crime "A vous qui vous dé-clarez coup ble je réponds: "Prouvez-moi que vous l'avez commis.'

-C'est moi qui ai assassiné... je vous dis... arrêt. z-moi....

—Non je ne le puis.

—Que faut-il de plus?

—Des preuves!...

Des preuves? Oui. elle se souvenait. L'avocat le lui avait dit au moment où elle le quittait. Il fallait des preuves.

Il fallait des preuves..

-Et bien, reprit-elle, le cœur —Et blen, repriterie, le couries serié par une angoisse, est-ce que tout cela n'est pas clair?.. Comment avez-rous pu accepter un seul instant que mon frère amoureux de Charlotte, eût songé même à la frapper.. Jacques malgré sa force, était le plus doux des hommes, c'est connu. Là dessus, Meudon tout entier

déposera en sa faveur....

— Mais vous qui vous accu--Moi, je haïssais Charlotte et

— Moi, je haissais chanotte et depuis longtemps...
—Pour quel motif?
—Je ne sais... d'instinct.. J'étais persuadée qu'elle ferait le malheur de mon frère.. Je voyais avec une sorte de jaloure Jacques distrait par une autre affection que la mienne

—Ne pouvait-il vous aimer,

vous, sa sœur et aimer Charlotte? Sans une autre raison de haine votre jalousie demeure incompréhensible.. -C'est comme cela cepen-

dant...

—Bien, j'admets votre haine...

(Charlotte vous avez assassiné Charlotte Gélibert.. le crime une fois com-

mis qu'avez-vous fait ?

- Ne le savez-vous pas ? J'ai traîné le cadavre dans la campa-—L'espace de plus de cinq mêtres?... et vous l'avez caché dans une meule de paille?

-Oui. -C'est-à-dire que vous avez homme même d'une vigueur ordinaire n'eût pas été capable...

L'épouvante doublait mes

forces..

—Pauvre petite malade com-

— Je vous le jure, monsieur.

— Je vous le jure, monsieur.

Et tout à coup envahie par une crise nerveuse, elle se laissa tomber de tout son long sur le parquet et éclata en sanglots conventiels en issequent des parles se

parquet et eclata en sangiots
convulsifs qui secouait des pieds
à la tête son corps frêle..
Lui-même le juge se sentait
pris d'une immen e pitié!..
—Pleurez, chère enfant, dit-il
cela vous fera du bien.

Rt dans ses sangiots ells, conc

cela voas fera du bien.

Et dans ses sanglots elle continuait de dire:

—C'est moi, je vous le jure, qui ai assassiné Charlotte croyezmoi, mon frère n'est pas coupable. faites-moi mettre en prison à sa place. Ovest ce que cela à sa place... Qu'est ce que cela ous fait ?
Il la releva, essaya de la con-

soler. Mais ce fut vainement.. Deux ruisseaux de larmes des cend tient le long de son visage et ses sanglots l'empêchaient de

parler.. A la fin elle eut une révolte. Elle se dit

—Non... non.. je vais tout avouer.. je vais avouer la vérité.. mais la vérité cette fois.. Un me croirs.. Elle essaya de nouveau, se rap-

procha du juge pour se donner du courage, essayant aussi pour vaincre ses dermères hesitations

attendant la mort dans sa celtu-le Mais elle ne pouvait.

Décidément cela lui semblait trop horrible de dénonce à sa mè-re. Elle n'avait pas assez d'é-nergie pour cela. Elle sentait du trouble dans sa tête et elle avait des tremblements convul-sifs. Bien sûr, se dit-elle je vais devenir folle.

Elle eut peur.

—Ah! non, non, je ne veux pas... un peu de repos... je suis si fatiguée et tout cela sera passé... je reviendrai trouver le juge... alors, je lui dirai tout, jaurai plus de force... je ne tremblerai plus autant... je ne serai plus sussi épouvantée..

Oni, mais son frère combien d'heures avait-il encore à vivre ?

Cette pensée lui traversa l'esprit et la fit frémir.

Elle interrogea M. de Valtemare..

-Tranquillisez-vous. Le pour voi n'est pas encore venu.. et ne perdez pas tout espoir.. le prési-

dent de la république peut si-gner le recours en grâce..

Il n'en croyait rien, mais il voyait l'infirme si accablée qu'il lui jeta ce mot comme une lu-eur, comme une consolation. Elle partit toute bouleversée.

Comme elle chancelait en se tenant aux murs pouvant à pei-

tenant aux murs, pouvant à peine se traîner, le juge sortit avec elle et appela un garde. —Reconduisez cette enfant

jusqu'en bas.

Et en la regardant s'éloigner : -Pauvre sublime enfant murmura-t-il-

Que devenait Lauriot et quelles pouvaient être ses pensées?
Jusqu'au dernier jour, c'est àdire jusqu'au moment où il sortit de la cour d'assises condamné a mort, il avait conservé quel que espoir. Il se sentait si pro-fondément honnête qu'il lui semblait que son visage devait réfléter son innocence et que la justice ne pourrait longtemps s'y

romper. Souvent il s'é ait dit avant les

-Il y a d s gens qui ne payent pas de mine et qui, i ca-pables même d'ecraser une fourmi, ont l'air de parfaits coquins. mi, ont l'air de pariants coquaine.
On pourrait pardonner à la Jus-tice de s'être égarée sur leur compte. Mais moi, est-ce que de ma vie j'ai eu la tête d'un assassin?.

-Heureusemen, il n'y a pas que les juges qui rendent la jus-tice, il y a le jury qui n'est pas prévenu, qui ne me connais pas, qui ne m'a jumais vu, j'ai confiance en lui

Quand la pensée de sa mère lui venait, — et elle ne le quit-tait guère, il était hanté nuit et des heures immobile.

Que ferait Justine? Est-ce qu'e le le laisserait condamner? Est-ce qu'elle ne trouverait pas un moyen de 1évéler la vérité aux juges sans se livrer elleaux juges sans se livrer elle-même.. en ayant soin de se met-tre à l'abri de la justice?... Ne pouvait-el'e passer en Amérique, par exemple? Elle y vivrait misérablement peut-être, mais que faisait-elle donc? A quoi pensait elle? c'était à sa mère à chercher à le tirer de là, après tout et non à lui... La situation était atroce.

La situation était atroce. Livrer sa mère, il ne le pouvait c'eût été au-dessus de ses for-

La livrer, mais autant eût va-lu lui preudre sa vieillé tête ri-dée où brillaient ces yeux noirs qui avaient égayé de tant de sourires l'enfance de Jacques Lauriot, autant eût valu la pren-dre et briefer de dre et brutalement la jeter dans la lunette de la guillotine. Non, quand il y songeait il se sentait saisi n'horreur.. Lui qui était innocent, s'il se fût sauvé de la sorte, n'eût-il pas assassiné sa

mére ? Quand, à la cour d'assises, il entendit la lecture du jugement qui le condamnait à mort, il en fut comme hébété. On l'amena sans qu'il songeât

même à prononcer une porole. A ce moment-là, certes, il était Quand l'intelligence lui revint il eut un petit éciat de rire ner-

—Non, vrai, c'es: trop drôle, murmura-t-il par deux fois.
On le conduisit à la conciergerie où on lui passa la camisole de forcs. Il resta là quarante-

veux.

huit heures.

C'est le temps nécessaire à l'avocat pour remplir les formalités du pourvoi en cassation. Maî-tre Dervaux vint le voir à plu-sieurs reprises et lui fit signer son pourvoi. Lorsqu'il aborda la question du recour en grâce, Lauriot ne le laissa pas achever:

—Le ne demandersi pas me -Je ne demanderai pas ma grace dit-il.

—Pourquoi ?
—Ce serait m'avouer coupable et je suis innocent. En vain maître Dervaux insista.

sista.

Ayez recours à la clémence du chef de l'Etat, dit-il. Peutêtre commuera t-il votre peine en celle des travaux forcés à perpétuité..

—A quoi sert donc le pourvoi que je viens de signer?

—A vous faire gagner du temps.

—A vous faire gagner du temps.
—Non, elle n'examine point les faits jug's. L'appréciation portée sur ces faits est souveraine. Elle ne s'occupe que de vérifier la saine application des lois, soit dans le jugement, soit dans l'instruction. Elle n'unterprète que la loi et elle a le pouvoir d'annuler tous les actes qui lui semble contraire à son texte et à son esprit. Mais là s'arrêtent ses pouvoirs. Il ne faut donc pas compter sur elle pour vous sauver, Lauriot.

Sir A. P

L'honors

santé est be

M. J. C Liverpool p M. J. J

d'hui à Wol Canadien et jeudi à bord

de Montréal l

où a lieu u

politique organel, le Dr Mo

annonçant qu

indisposée, a On appone Mercier a déc et d'en faire dard; le but la direction de le district de ne pourrait jan

Nous lisons

Le Star rap vue d'un le ser rable J. A. Ch "Interrogé c candidat conse Est, l'honorabl "Je suis pers de M. Lépine. ouviers et je cr que les ouvrier chambre par un lendemain des

Travail, au m loivent faire le tisans choisisse n, je dé pas d'adversaire Le Star ajou nistrateur du A Lépine, que ni

rient d'accomp

Nous regrette du Monde persi ture. Les cons été les meilleurs avons écrit sur l

> tre ce choix. Elles sont les matière. Ce s que de leur dicte L'entrevue du le reporter du S dite, que nous si suffisamment que

Lépine.
Il est juste que soit représentée associations sont Lépine rous n'a